



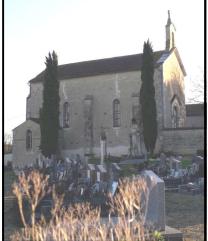
L'Aunis



Site Internet : <https://aunis-ahgpa.fr/> courriel: contact@aunis-ahgpa.fr

Bulletin n°41 – JUIN 2025

pages 2 et 3
St Pierre
d'Amilly
par
C. Bariteau



pages 4, 5, 6 et 7
Et au milieu
coule une rivière
par
T. Sauzeau



pages 8 et 9
Victoire de
Forges
d'Aunis
par
J.-P. Darlet

pages 10 et 11
CAPRES-AUNIS
par
P. Rivaud



ÉDITORIAL

La dernière rencontre de l'AHGPA à Dompierre-sur-Mer a posé un vrai problème d'avenir pour l'Aunis : l'approvisionnement en eau. Poursuivons notre réflexion dans ce bulletin semestriel avec l'article de Thierry Sauzeau sur la disparition de cours d'eau à Marsais, sur l'assemblée générale de Ballon avec la biodiversité du marais de Rochefort et avec l'association CAPRES-Aunis, lanceuse d'alerte sur ce sujet en Aunis. Oui, l'avenir est préoccupant.

C'est pour cette raison qu'il faut réfléchir, s'informer et trouver des solutions. La science nous est plus que jamais utile pour préserver notre beau pays.

Les groupes de travail de l'AHGPA continuent leurs recherches, que ce soit sur l'art campanaire en Aunis, sur le canal de Marans ou sur l'anniversaire des 20 ans de notre association.

Notez dès à présent les **15 et 16 novembre** prochains où nous retrouverons Thairé-d'Aunis pour célébrer ces 20 ans de recherches, de rencontres, de découvertes à travers l'Aunis. C'est de là, en effet, au pied du donjon de l'église, que l'association avait pris son envol en 2005.

Mais en attendant, l'AHGPA sera à Dompierre-sur-Mer et à la Jarrie à l'automne, comme d'habitude ; elle tiendra un conseil d'administration à Saint-Ouen-d'Aunis.

Bientôt aucune commune d'Aunis n'aura plus de secrets : nous aurons visité tous les coins et recoins pour les faire découvrir à nos adhérents.

Nous croyons toujours tout connaître chez nous et pourtant chaque visite, chaque rencontre ici est une surprise, tant la richesse de l'Aunis est étonnante. Point n'est besoin d'aller au bout du monde, le bonheur est à notre porte.

Jean-Luc Dupas, président de l'AHGPA

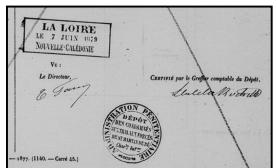
pages 12 et 13
Un résistant
aunisien
par J.-L. Dupas



pages 14, 15, 16,
17
Les marais de
Rochefort
et l'AG de Ballon



pages 18 et 19
Transport de
condamnés vers
la Nouvelle-
Calédonie en 1879



page 20
Brochures de
l'AHGPA

CAPRES-AUNIS, une association utile

Une collaboration fructueuse

par Pierre Rivaud

Pierre Rivaud est administrateur de l'AHGPA. Il est aussi président de l'association CAPRES-AUNIS qu'il est venu présenter lors d'une réunion de travail le 5 avril. La collaboration entre les deux associations, AHGPA et CAPRES-AUNIS est intéressante, car elles sont toutes les deux soucieuses de valoriser le patrimoine aunisien, CAPRES-AUNIS étant cependant davantage lanceuse d'alerte et militante.



L'urbanisme d'aujourd'hui c'est le patrimoine de demain

Il est important de rappeler que les belles réalisations d'aménagement du territoire ou de constructions dont nous louons maintenant, à juste titre, la qualité conceptuelle ou architecturale et l'esthétique, au point que certaines sont qualifiées d'ailleurs de "monuments historiques", sont l'œuvre de bâtisseurs qui avaient le souci du beau et du durable, tout en garantissant un rôle fonctionnel à leur travail.

En Aunis, il en est ainsi par exemple, aussi bien des marais que des canaux, des ouvrages d'art, des ponts, écluses et tunnels, des fortifications, tours et redoutes, des églises et des châteaux, des ports et des phares, des cœurs de villes et villages, ...

C'est toute la richesse patrimoniale et historique de notre belle province d'Aunis que défend admirablement l'AHGPA, qu'elle vulgarise et promeut sans relâche, avec laquelle CAPRES-AUNIS a conclu, de longue date, des relations privilégiées.

Il convient donc aujourd'hui, ensemble, d'être vigilants sur les projets en cours pour s'assurer du bien-fondé de leur raison d'être et de la qualité de leur réalisation dans leur environnement.

À ce titre, l'association CAPRES-AUNIS est une vigie active et efficace qui veille sur les documents d'urbanisme présentés à la population par les élus et/ou soumis aux enquêtes publiques.

C'est d'ailleurs ainsi qu'elle est née en 2019, à partir d'un collectif créé spontanément par quelques citoyens locaux pour éviter l'implantation d'un établissement dit "d'hôtellerie de plein air" à proximité immédiate d'habitations, à Dompierre-sur-Mer. Ce collectif s'est ensuite constitué en association éco-citoyenne qui a permis d'éviter cette activité hautement préjudiciable en raison des nuisances vis-à-vis des riverains et qui, par surcroît, a aussi obtenu d'autres très bons résultats comme - entre autres succès -

une modification de zonage dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) pour préserver un EBC (Espace Bois Classé) qui devait être sacrifié pour y édifier quelques villas.

À titre indicatif, il est recommandé de suivre l'évolution des documents réglementaires qui nous sont opposables que sont le Sraddet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), le Scot (Schéma de cohérence territoriale), le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), le PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), le projet LRTZC® (La Rochelle Territoire Zéro Carbone), ainsi que de nombreux autres dissimulés derrière des acronymes rébarbatifs !

Depuis 6 ans, CAPRES-AUNIS n'a cessé de s'intéresser à ces questions de réglementation très complexes et absconses, souvent incohérentes, qui conditionnent le devenir de notre territoire, de nos équipements, de nos habitats, donc de notre cadre de vie, mais qui traitent également les sujets fondamentaux de mobilité, d'énergie, de l'agriculture, de ressource et d'usage de l'eau, de santé, de pollution, de préservation de l'environnement et de protection du vivant, du logement, de la démographie, du tourisme, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, des enjeux liés au réchauffement climatique, du numérique avec l'avènement de l'IA (Intelligence Artificielle), etc...

En participant aux réunions, colloques, enquêtes publiques, etc. CAPRES-AUNIS recueille des informations, les analyse en toute objectivité et les traite sans esprit partisan puis, ensuite, publie son avis et ses préconisations sous forme d'observations, motions, recours gracieux ou juridiques, etc ...

Il est à noter que l'association CAPRES-AUNIS est totalement apolitique et indépendante, qu'elle refuse toute subvention et ne fonctionne financièrement que grâce à la contribution de ses membres



Communication et activité d'intérêt général

C'est principalement à travers son [site internet capresaunis.fr](http://capresaunis.fr), régulièrement tenu à jour, que CAPRES-AUNIS met à la disposition du plus grand nombre, la connaissance des actions qu'elle entreprend ou soutient au service du bien commun.

C'est donc en consultant ce centre de ressources que les personnes intéressées peuvent se documenter sur les sujets d'actualité, s'informer à partir d'éléments parfaitement objectifs et argumentés, et participer au débat en toute connaissance de cause.

Plus précisément, les contributions des membres de l'association sont ainsi valorisées et nourrissent la réflexion commune pour aboutir à des actions concertées.

On le voit très bien d'ailleurs dans les dossiers litigieux en cours, tel celui du Nouvel Hôpital de La Rochelle prévu maintenant à Aytré ; du problème du Pont de Tasdon, de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) des Salines, ex-parc expo ; du parc industriel éolien contesté de Puyvineux et celui au large de nos côtes charentaises des îles d'Oléron et de Ré, combattu par le collectif NEMO.

Mais aussi, fort heureusement, avec des initiatives très positives en faveur du bien-être des personnes et de la nature comme le Vignoble Rochelais Bio ; le Jardin d'Albert ; les Jardins partagés de la Lagune ; le projet TEN (Territoires Engagés par la Nature) porté par la ville de Dompierre-sur-Mer et la CDA de La Rochelle avec l'appui de la Région Nouvelle - Aquitaine ; les propositions des associations OPTIO (Tiers-lieu), les Ailes de la Vie (Apiculture pédagogique) ; CFU (Collectif Fermes Urbaines) ; ASE (Avenir Santé Environnement) ; La Forêt Bleue, ALTRO (TER & RER La Rochelle-Aunis) ; CADUE (Collectif d'Associations des Usagers de

l'Eau) ; APSSC (Protection des sites-île de Ré), Colcit-LR (Collectif citoyen), CADUE (Associations des Usagers de l'Eau), LMPP (Les Maires Pour la Planète) pour n'en citer que quelques-unes particulièrement emblématiques...

C'est avec cette volonté d'échange et de partage que CAPRES-AUNIS a noué, au fil du temps, des relations avec d'autres associations, structures, collectivités ou organismes spécialisés. Ces experts dans leur matière apportent leur savoir et leurs valeurs qui sont ensuite relayés sous différentes formes.

Ainsi se sont organisées des rencontres, des visites, des conférences diverses et variées, très appréciées car enrichissantes par la qualité de leurs intervenants et les thèmes traités.

Sur les questions d'histoire et de géographie, la collaboration étroite entre CAPRES-AUNIS et AHGPA est en tous points remarquable.

Elle a permis de relancer et dynamiser les travaux du Groupe Canal AHGPA dont les ateliers produisent d'ores et déjà des fascicules dédiés à un thème choisi, en attendant la publication d'un ouvrage global traitant de l'historique mouvementé du canal de La Rochelle à Marans.

Cette collaboration est aussi à l'origine de visites communes, au profit des sympathisants et autres contacts de CAPRES-AUNIS, comme celles des écluses d'Andilly, du tunnel St-Léonard, du château Milan en bordure du canal, comme celle également du Golf de La Jarne avec Solin'Patrimoine ou bien encore celle du tiers lieu de La Motte-Aubert, celle des chais de cognac NORMANDIN-MERCIER dans le domaine de la Péraudière, de rencontres comme celles organisées par Tours et Arcades-APPR, et enfin, de conférences comme celles offertes par Daniel BERNARD...

On ne peut bien entendu que se féliciter d'un tel rapprochement continu entre nos deux associations qui n'ont d'autres visées que l'intérêt général sur des sujets à la fois fondamentaux et intergénérationnels.

C'est donc avec optimisme et enthousiasme que nous poursuivrons bien volontiers cette solide coopération et maintiendront les liens amicaux qui nous sont chers !

Pierre Rivaud
Président de CAPRES-AUNIS
Délégué départemental de l'association nationale Sites & Monuments

Association CAPRES-AUNIS(Comité Associatif de Promotion de la Ruralité, de l'Environnement et de la Solidarité)

2, rue du Bois Doré – 17139 Dompierre-sur Mer / Contact :
capres.aunis@gmail.com